

Jeudi 29 Mars 2012

## Les dessous chics

**Par Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon**

### **On ne trouve plus rien à la Samaritaine**

Bernard Arnault, première fortune professionnelle de France et quatrième mondiale, avec 22 milliards d'euros, poursuit ses emplettes dans l'empire du luxe. Le groupe LVMH, dont il est le principal actionnaire et le PDG, résulte de la fusion de la société Louis Vuitton avec le champagne Moët et le cognac Hennessy, d'où ce mystérieux sigle. En 1989, Bernard Arnault lance une OPA sur le groupe, dont il prend ainsi le contrôle. Depuis, il est devenu le principal actionnaire de la société familiale Hermès, dont il a réussi à acquérir plus de 20 % des parts, ce qui lui a valu 165 millions d'euros de dividendes en 2011.

Auparavant, en 2001, Bernard Arnault a acheté 60 % des actions de la Samaritaine, propriété des descendants des fondateurs (en 1869), la famille Cognacq-Jay. Quelle était la stratégie de la plus grande fortune de France ? Probablement de ne conserver que ce qui faisait la valeur de ce grand magasin, sa localisation au cœur de Paris, en bord de Seine, en face du Pont-Neuf, le plus vieux de la capitale, et ses bâtiments, classés monuments historiques. A l'image de ce qu'il avait fait avec le groupe textile Boussac dont il ne garda que la pépite Dior.

Dès 1983, la commission de sécurité mettait en garde contre l'insuffisante

résistance au feu des planchers de fer et de verre, sans que le magasin ferme. Après 2001 et la prise de contrôle partiel par Bernard Arnault, l'activité continue bon an mal an jusqu'en juin 2005. La direction de la Samaritaine décide alors la fermeture : en janvier de la même année, la commission de sécurité de la préfecture de police avait donné un avis défavorable. Mais elle n'a exigé qu'une mise en conformité qui aurait demandé au plus dix-huit mois. La direction tranche pour une fermeture de six ans. A la stupeur des syndicats : la fin de la Samar est signifiée.

Selon un rapport d'expertise de Pluriel Consultants, demandé par le comité d'entreprise, la nouvelle direction de la Samaritaine a surévalué les risques. Le cabinet souligne que la Samaritaine n'est pas la bonne affaire que LVMH avait supputée, mais que « fermer n'étant pas envisageable » pour l'image du groupe, il fallait donc « être contraint de fermer » en utilisant « de manière abusive le principe de précaution ».

La Fondation Cognacq-Jay était entrée en conflit devant les projets de Bernard Arnault. Mais en novembre 2010, un compromis a été trouvé et B. Arnault put acquérir les participations que la fondation détenait encore, pour un montant tenu secret. Il faut dire que quelques mois auparavant, en juillet 2010, le Conseil de Paris avait procédé à une

révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) qui a aidé au déblocage de la situation. Cette révision permet au groupe LVMH de surélever le bâtiment principal de plusieurs mètres. Cette surélévation privera de lumière les quelques habitants de la déjà très sombre et très étroite rue Baillet. La contrepartie réside dans 7 000 mètres carrés réservés à une crèche et à des logements sociaux. Mais il ne sera pas question de faire revivre le grand magasin populaire où l'on était assuré de trouver ce que l'on cherchait. Au programme, un hôtel cinq étoiles sur le quai, sous le label Cheval Blanc, qui sera géré par LVMH Hotel Management. Luxe encore pour la partie commerciale, le grand magasin du XXI<sup>e</sup> siècle, qui ne comprendra que des enseignes célébrant la richesse, dont inévitablement un espace Louis Vuitton. Ces nouveaux temples de l'argent, nouvelle violence symbolique au cœur de la ville de la Commune, seront une manifestation de plus de l'exclusion des exclus de la capitale au profit du capital.

Dernier ouvrage paru : le Président des riches, La Découverte-Poche, 2011.